



Conseil Communal Penthalaz

Penthalaz, le 09 juin 2011

Procès-verbal n° 1

M. Daniel Traini, Président élu, remercie Monsieur Marc-Etienne Piot, Préfet, pour ses propos forts encourageants. Il remercie les Conseillères et Conseillers pour la confiance qu'ils lui ont manifestée.

Il félicite d'une part la secrétaire pour sa réélection et d'autre part les nouveaux élus pour leur engagement au sein du Conseil communal. Il n'oublie pas de remercier les conseillers sortants pour leur implication et leur travail durant de nombreuses années pour certains. Il souhaite à toutes et à tous, beaucoup de plaisir et de satisfaction dans leur fonction pour ces 5 ans à venir.

Il transmet toutes ces félicitations, pour son élection, à Madame la Syndique Isabelle Hautier Charrotton ainsi qu'aux nouveaux membres de la Municipalité et leur souhaite plein succès dans la conduite de leur dicastère respectif.

M. Daniel Traini s'adresse ensuite à M. Frédy Mast, Municipal sortant et le remercie pour son engagement au sein de la Municipalité durant ces 6 dernières années. Il lui souhaite une heureuse retraite.

Le Président termine en remerciant encore les fanfares « La Lyre » et « La Villageoise » pour leurs différentes prestations avant de poursuivre avec l'ordre du jour.

Le point 4. de celui-ci traitant de la « Nomination des délégués à l'A.I.E.E. (Association Intercommunale pour l'Épuration des Eaux usées Cossonay-Penthalaz-Penthaz » est reporté à la prochaine séance du Conseil communal.

Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour sera suivi avec la modification annoncée.

1. Election du (de la) 1^{er} vice-président(e) : (scrutin individuel secret)

Pour le groupe Radical-Liberal, M. Christoph Loetscher propose : M. Thierry Burnat

Bulletins délivrés : 49

Bulletins rentrés : 49

Bulletins nuls : --

Bulletins blancs : 8

Bulletins valables : 49

Majorité absolue : 25

Est élu vice-président M.Thierry Burnat par 41 voix.

2. Election du (de la) 2^e vice-président(e) : (scrutin individuel secret)

Pour le groupe socialiste, vert et sympathisants, M. Stéphane Zürcher propose :
Mme Delphine Probst

Bulletins délivrés : 49

Bulletins rentrés : 49

Bulletins nuls : --

Bulletins blancs : 6

Bulletins valables : 49

Majorité absolue : 25

Est élue 2^{ème} vice-présidente Mme Delphine Probst par 42 voix + 1 voix éparse.

M. Daniel Traini, Président, propose que la suite des nominations se fasse à main levée.
Cette requête est appuyée par tous les membres du Conseil.

3. Election des scrutateurs et scrutateurs suppléants :

Pour le groupe radical-liberal, sont présentés :

- M. Gérald Santschy, scrutateur
- Mme Céline Guex, scrutatrice suppléante

Pour le groupe socialiste, vert et sympathisants, sont présentés :

- M. Piéric Freiburghaus, scrutateur
- M. Emilien Kovaliv, scrutateur suppléant

Ces Conseillers sont élus à main levée et à l'unanimité.

5. Nomination des Commissions permanentes :

Pour la Commission de GESTION,

sont présentés pour le groupe socialiste, vert et sympathisants :

- Mme Sandrine BERTHOUD
- Mme Delphine PROBST
- M. Stéphane ZÜRCHER

sont présentés pour le groupe radical-liberal :

- Mme Pascale ZBINDEN
- M. Fritz WAELTI

sont présentés pour le groupe Indépendant de Penthalaz :

- Mme Corinne BORGEAUD
- M. Didier CHAPUIS

Ces Conseillères et Conseillers sont élus à main levée, sans avis contraire.

Pour la Commission des FINANCES,

sont présentés pour le groupe socialiste, vert et sympathisants :

- M. Pascal AFFOLTER
- M. Alain PELLETT
- M. Jean-François PERUSSET

A noter que Monsieur Pascal Affolter étant absent de cette séance pour des raisons professionnelles, il a fait part d'une déclaration d'intention écrite auprès de M. Daniel Traini, président du Conseil communal, déclaration d'intention qui a été lue à l'assemblée lors de la proposition des membres par M. Stéphane Zürcher, président du groupe socialiste, vert et sympathisants.

sont présentés par le groupe radical-libéral :

- Mme Céline GUEX
- M. Jean-Pierre MONACHON

sont présentés pour le groupe Indépendant de Penthalaz :

- M. Antonio GATTO
- M. Daniel ROCHAT

Ces Conseillers sont élus à main levée, sans avis contraire.

Pour la Commission de RECOURS EN MATIERE D'IMPOTS COMMUNAUX,
sont présentés pour le groupe socialiste, vert et sympathisants :

- Mme Sandrine BERTHOUD
- Mme Dominique VON der MUHLL
- M. Stéphane ZURCHER

sont présentés pour le groupe radical-libéral :

- M. Christoph LOETSCHER
- M. Claude-Alain ZBINDEN

sont présentés pour le groupe Indépendant de Penthalaz :

- M. Didier CHAPUIS
- M. Pierre-Alain EPARS

Ces Conseillers sont élus à main levée, sans avis contraire.

M. Daniel Traini, Président, rappelle la date de la prochaine séance du Conseil communal qui se tiendra le lundi 20 juin 2011 à 19h30 à la Maison de Ville ainsi que les dates des prochains scrutins fédéraux et cantonaux qui se dérouleront les dimanches 4 septembre 2011, 23 octobre 2011 et 27 novembre 2011.

Il remercie encore une fois M. Marc-Etienne Piot, Préfet, pour son rôle important de coordinateur entre les communes et le canton ainsi que pour sa disponibilité à répondre à ses nombreuses questions.

Il passe ensuite la parole à M. André Marendaz, Député, qui ne ménage ni son temps, ni ses efforts pour défendre la région de Penthalaz avec enthousiasme au Grand Conseil.

Après l'allocution de M. André Marendaz, Député, c'est au tour de M. Etienne Mayor, Pasteur, de rappeler l'importance, ou non, de l'habit « du dimanche » pour les grandes occasions, suivi d'un petit mot d'encouragement délivré par Monsieur l'abbé Raphaël Chammartin.

A son tour, Mme la Syndique, Isabelle Hautier Charrotton, prend la parole pour remercier les membres du Conseil communal pour leur confiance accordée durant ces 5 années écoulées.

Elle tient également à remercier :

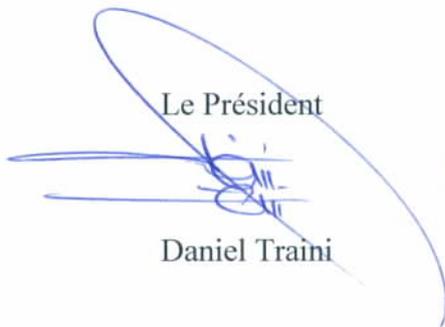
- les anciens Présidents du Conseil communal pour leur collaboration
- Monsieur Frédy Mast pour son travail en tant que Municipal
- Les Conseillers sortants qui, elle l'espère, ressortiront enrichis de cette législature
- Le personnel communal pour son travail

- Monsieur le pasteur et l'abbé pour leur allocution ainsi que la fanfare pour sa prestation

Et par-dessus tout, elle remercie sa famille pour son soutien quotidien. Elle précise encore qu'elle est bien entourée dans sa fonction et qu'ensemble « Nous avons fait du bon travail ».

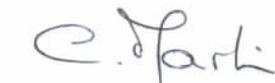
Avant de clore cette séance, le Président, M. Daniel Traini, remercie M. Thierry Parel, huissier, pour la mise en place de la salle et la préparation de cette soirée. Il invite tous les personnes présentes à partager la « verrée du Président ».

Il est 21H30, le Président lève la séance.

Le Président

Daniel Traini



La secrétaire


Claudine Martin